

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 29 septembre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26 et 27 septembre 2011

2011 DEVE 142 Attribution de la dénomination « square Alain BASHUNG » au square situé 16, rue de Jessaint (18e).

Mme Fabienne GIBOUDEAUX, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal

Vu le projet de délibération en date du 13 septembre 2011 par lequel Monsieur le Maire de Paris lui propose d'attribuer la dénomination «square Alain BASHUNG » au square situé 16, rue de Jessaint à Paris 18e.

Vu le Code général des collectivités territoriales articles 2511-1 et suivants ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement en date du 19 septembre 2011

Vu le plan annexé audit exposé des motifs.

Sur le rapport présenté par Madame Fabienne GIBOUDEAUX au nom de la 4e Commission.

Délibère :

Article 1 : La dénomination « square Alain BASHUNG » est attribuée au square situé 16, rue de Jessaint à Paris 18e.